

Retour sur l'incendie de Notre-Dame : le Plan de Sauvegarde des Biens Culturels mis à l'épreuve

Rédaction Romain Kimmel, Chargé de Mission au Ministère de l'Intérieur – DGSCGC et Point Focal PROCULTHER (France)

Remerciement spécial à la Brigade de Sapeurs- Pompiers de Paris pour les informations techniques et les photos de l'intervention © Benoit Moser -BSPP

La France comptait, en 2017 plus de 45 000 monuments historiques protégés. En cas de catastrophe, les forces de sécurité civile doivent intervenir pour protéger les biens menacés conformément à la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004. C'est à ce titre, que, dans la nuit du 15 au 16 avril 2019, lors de l'incendie qui a ravagé la cathédrale Notre-Dame de Paris, l'ensemble des acteurs publics se sont mobilisés pour concourir à la gestion du sinistre et à au sauvetage de ce monument emblématique.

La Brigade de Sapeurs- Pompiers de Paris (BSPP), plus souvent engagée dans le secours et le sauvetage des personnes, a joué un rôle prééminent lors de cette intervention à laquelle ont également pris part le Service Départemental d'Incendie et de secours (SDIS) des Yvelines, de Seine-et-Marne et le Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle des Crises (COGIC) mais également les forces de police et des représentants de la société civile (comme des spécialistes en sauvegarde de biens culturels). L'interopérabilité des services de l'État concernés par la protection du patrimoine, rendue possible grâce à des parcours de formation interdisciplinaires et des méthodes d'intervention partagées, a été un facteur déterminant dans la gestion de la crise. Cela a réellement favorisé l'arrivée des secours, les reconnaissances, la montée en puissance coordonnée des moyens classiques et spécialisés, l'anticipation des relèves, le renforcement de la cellule de commandement et la planification des différentes phases de l'opération.



La genèse et le déroulement des événements ont été les suivants :

Le 15 avril 2019, à 18h45, les secours sont appelés pour feu sous toiture situé au niveau de la flèche de la cathédrale Notre-Dame. Le maillage opérationnel resserré de la BSPP permet de dépêcher sur place de nombreux personnels et engins dès la première demi-heure : ce seront au total 600 sapeurs-pompiers de Paris mobilisés (400 consacrés directement à la lutte contre l'incendie et 200 occupant des fonctions logistiques ou de commandement). Par ailleurs, dès le début, le COGIC, sous l'autorité de la Direction Générale de Sécurité Civile et Gestion de Crise (DGSCGC) du Ministère



a eu un rôle significatif à la fois de coordination mais également de suivi et d'information aux autorités. La coordination du COGIC a permis la mise en alerte des relèves du Groupe d'Intervention en Milieux Périlleux (GRIMP), a favorisé l'envoi de Bras Élévateurs Articulés (BEA) d'une hauteur de 40 mètres ainsi que le déploiement de 20 sapeurs-pompiers spécialisés dans le cadre des protocoles d'appui mutuel avec les SDIS de Seine-et-Marne et des Yvelines. De plus, l'expertise d'autres groupes spécialisés, tels que la section Recherche et Sauvetage en Milieu Urbain (RSMU), le lot protection des œuvres et les équipes d'exploration longue durée ont supporté l'intervention du personnel du site chargé de la sécurité conformément au Plan de Sauvegarde des Biens Culturels (PSBC) permettant le sauvetage du trésor de Notre-Dame.

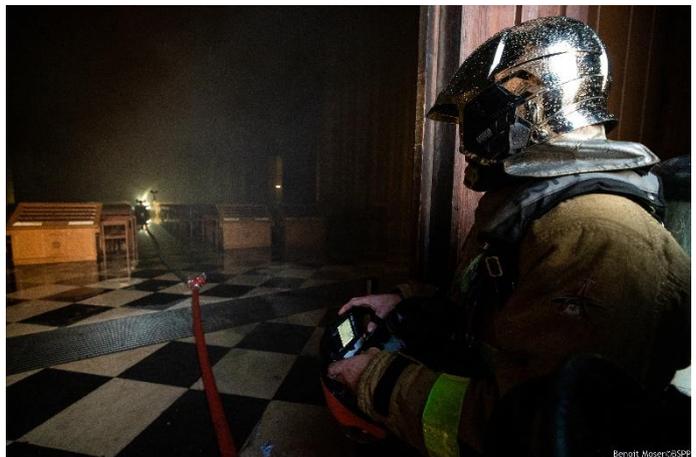
Vers 19h30, tandis que le Commandant des Opérations de Secours (COS) décidait de créer quatre secteurs opérationnels afin de ceinturer le feu, la flèche de la cathédrale - un ajout voulu par l'architecte Eugène Viollet-



le-Duc en 1859 – dévorée par les flammes, menaçait l'ensemble de la structure architecturale. Le commandement ordonnait alors d'évacuer le personnel engagé dans la partie haute de l'édifice pour se concentrer et renforcer le dispositif d'attaque disposé au sol. Parallèlement, un détachement de la BSPP, en coordination et avec l'assistance du personnel chargé de la sécurité, parvenait à sauver le trésor et les nombreuses œuvres d'art de Notre-Dame. La police assurait l'évacuation sécurisée des œuvres vers l'Hôtel de Ville de Paris et au musée du Louvre. Vers 21 heures, la situation s'aggrava. Le feu menaçait désormais les

beffrois nord et sud mettant en danger la stabilité des cloches dont la chute aurait pu causer l'effondrement des tours. L'objectif de sauvegarde de la face avant de la cathédrale devenait l'impératif opérationnel et pour ce faire plusieurs équipes furent engagées par les escaliers en pierre du beffroi nord. C'est cette décision concertée, prise au moment clef, qui a permis de sauver l'édifice. À 21 h 45, les différents comptes-rendus des chefs de secteur confirmaient enfin l'endiguement de la propagation. Dans le même temps, les architectes de sécurité de la préfecture de Police et des monuments historiques sondaient l'édifice pour évaluer le niveau d'atteinte des structures architecturales, identifier les zones à risques et renseigner le commandant des opérations de secours. À 22 h 30, le feu était considéré comme circonscrit et vers 2 heures du matin il était déclaré éteint ; à partir de ce moment, le dispositif de surveillance devenait suffisant pour traiter les foyers résiduels. L'inquiétude portait alors sur la stabilité de certains points de structure de la cathédrale et, pour en détecter toute oscillation éventuelle, on décida la mise en place des télémètres lasers dans les transepts nord et sud de la cathédrale. À 2 h 30, un dispositif de surveillance de huit lances, déployé sur quatre secteurs, qui manœuvraient encore par intermittence, toujours, prenait peu à peu la place du dispositif d'attaque.

Le 16 avril en matinée, l'action de la BSPP devient concourante notamment dans le cadre de son opération de surveillance des zones brûlées et de protection des experts du Ministère de la Culture ayant pour charge de sécuriser l'ensemble de l'édifice fragilisé. Le bilan final d'œuvres sauvées est rassurant et il n'y a rien d'irrécupérable parmi les 1 500 œuvres abritées par Notre-Dame : 56 au total ont été évacuées dont la couronne de la maison Boucheron, la tunique de Saint-Louis, un morceau de la Croix, la célèbre couronne d'épine ainsi que les biens du cœur, de la sacristie et les reliques les plus précieuses de la salle du trésor.



Après un point de situation sur la suite des actions à mener conduit avec les architectes de sécurité, les experts des monuments historiques et les pompiers de Paris, une visite approfondie des lieux permet d'appréhender la problématique sous l'angle architectural dans une logique interservices. Il est alors décidé de déposer le transept nord de la cathédrale dans les 48 heures et de renforcer les deux pignons avant de la Cathédrale dans la semaine à venir, comme les poutres d'attache des cloches beffroi nord.

Parmi les autres éléments de réussite de cette action la complémentarité entre des techniques traditionnelles, comme l'œuvre du dessinateur opérationnel qui a préparé sur place les croquis représentant les priorités d'intervention transmises en temps réel au Poste de Commandement, et d'outils high-techs, comme le robot d'extinction à l'intérieur de la Cathédrale et le drone équipé d'une caméra infrarouge qui a révélé la progression de veines de gaz chauds sous des toitures.

En conclusion, l'incendie de Notre-Dame de Paris a dévoilé l'ampleur des risques menaçant le patrimoine. Face à ce défi de préservation, les protecteurs des biens historiques et culturels œuvrent pour s'assurer de la sécurité

des édifices par des mesures de prévention, de prévision et d'accompagnement des différents intervenants. À ces facteurs, depuis 2005, l'organisation de la réponse de sécurité civile (ORSEC) ajoute désormais le précieux Plan de Sauvegarde des Biens Culturels (PSBC) qui consiste en plusieurs étapes : analyse des risques, classement des œuvres en fonction de leur valeur, anticipation d'un lieu de repli du matériel d'évacuation et de protection, formation du personnel, etc.

La clé de voûte dans la prise en compte de la préservation du patrimoine lors de la gestion des crises apparaît en 1994 lorsque, à la suite de l'incendie au parlement de Bretagne, le Ministère de la Culture, en coopération avec la BSPP, décide la création du Service des conseillers prévention incendie (MISSA). Trois professionnels expérimentés composent ce bureau et tous attestent d'une spécialité : musée, patrimoine et formation. Leur rôle est de contrôler, conseiller et former autour de cette problématique. Tous les cinq ans environ, les édifices de culte en France (86 cathédrales, deux basiliques et une église) sont visités par le conseiller sécurité incendie des patrimoines qui en vérifie la sécurité face au risque d'incendie, les conditions d'intervention des services de secours, et la mise à jour du PSBC. Toutes ces actions sont menées en coordination entre les conseillers en prévention incendie et différents responsables des sites ; ainsi dans le cas d'une cathédrale, c'est l'architecte des bâtiments de France (ABF) qui est le responsable unique de sécurité (RUS). Ces experts doivent tenir comptes de plusieurs facteurs qui compliquent leur tâche : la réglementation incendie dans les cathédrales se limite à l'essentiel et seule une minorité d'entre elles dispose de détecteurs d'incendie. Le Ministère doit donc adapter son dispositif de sécurité en fonction des enjeux patrimoniaux : Notre-Dame de Paris, par exemple, est le seul édifice de culte protégé par un poste central de sécurité (PCS) et elle dispose par ailleurs d'un des meilleurs systèmes de sécurité incendie, de trois agents de sécurité en journée, complété par un gardien de nuit.

Source des informations concernant l'intervention : Allô 18 - MAI - JUIN 2019 | HORS-SÉRIE Magazine de la Brigade de Sapeurs- Pompiers de Paris.